

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1715**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Styliste modéliste

Nouvel intitulé : Styliste designer mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESMOD International	Directeur ESMOD International, Directeur ESMOD International

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le styliste modéliste détermine par sa création et ses choix le style d'une collection : - définit les produits, les lignes et les matières des modèles qui les composent,

- exécute une toile ou un patronage matérialisant ses idées et contrôle le prototype,
- maîtrise les techniques de fabrication,
- supervise la réalisation d'un projet,
- gère les différents corps de métier et organise le travail dans la durée.

Le styliste modéliste est capable de : - créer des vêtements en rapport à une culture de référence et à l'image de marque d'une société,

- définir, organiser, gérer un projet de collection,
- maîtriser la technique de la coupe à plat, de moulage, de montage et de réalisation d'un modèle, de la gradation, de la validité du prototype et le suivi de fabrication,
- analyser les besoins, les attentes et les tendances de la profession et du marché de la mode et de son environnement,
- promouvoir et défendre ses projets face aux équipes commerciales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Filière textile-habillement : vêtement homme, vêtement femme, vêtement enfant, maille, haute couture, distribution.

Types d'emplois accessibles : - styliste

- modéliste

-styliste-modéliste

après quelques années

- responsable de collection

- chef de produit

- chef d'atelier

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 4 composantes : contrôle continu de la formation, sujets imposés, stage en entreprise et production d'un projet personnel de collection. Le candidat se présente devant le jury avec : au minimum 3 réalisations imposées et exécutées pendant la 3^e année et procède à l'exposé oral de son projet de collection (50%),

et les résultats du contrôle continu et les sujets imposés notés des apprentissages de la 3^e année qui valent 50%

VAE recevabilité: 2.000hrs sur une durée de 3 à 5 ans dans le champ du stylisme-modelisme

évaluation: - présentation au jury d'un dossier personnel proposant leurs créations et productions en style et/ou modélisme

- éventuelle mise en situation

- entretien avec le jury

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	10 à 15 Professionnels du secteur textile habillement extérieurs à l'école.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'.

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de styliste modéliste'.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Fin d'homologation à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel, sauf pour les personnes recrutées avant cette date.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Styliste modéliste'.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 14 janvier 2001.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

175 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

Contact e-mail : paris@esmod.com

<http://www.esmod.com>

Lieu(x) de certification :

ESMOD International 12, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'. (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991).

- 'Certificat de styliste modéliste' (Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995).

Certification suivante : [Styliste designer mode](#)